

(REGARDS SUR)

Groupe de travail du 17 février

Infos en ligne du SNUipp-FSU. 28
<http://28.snuipp.fr>



En préambule au groupe de travail de cet après midi, les délégués du personnel SNUipp ont accompagné les 36 délégations qui ont toutes obtenu une audience, ce matin.

Ces délégations, ainsi que les éléments que vous nous avez transmis par le biais de l'enquête carte scolaire, nous ont permis d'exposer des données qualificatives et aussi de pointer certaines erreurs de remontées d'effectifs qui ont été entendues attentivement et seront prises en compte dans les prochaines réunions paritaires.

Lors du Groupe de Travail, après présentation des mesures proposées par l'IA, la dotation se résume aux retraits de 13 postes pour 186 élèves supplémentaires.

À l'issue de cette réunion l'IA ne nous a livré aucune mesure concrète.

La dotation du département se traduit de la façon suivante :

- - 12 postes (dotation académique)
- - 4 postes (dette liée aux RASED)
- + 3 postes (reversement des 3 supports ULIS ouverts l'an passé avec des moyens 1^{er} degré)

Bilan = - 13 postes pour + 190 élèves...

Économie Générale proposée:

12	Retraits en postes	MESURES NECESSAIRES	
4	Postes RASED reliquat à rendre		
OPERATIONS A REALISER			
4	Régularisations ouvertures Sept. 2010	30	Fermetures de classes rentrée 2011
6	Ouvertures de rentrée 2011	1	Décharges de direction
0,75	Postes de décharges de direction	3	Postes RASED
1	Poste TR ASH	2	Postes Maîtres Surnuméraires
1,5	Postes IME	1	Poste CRI
11,75	Réserve Ouvertures Juin et Septembre	3	ULIS (2nd degré)
25	IMPLANTATIONS DE POSTES	1	Stage Long
41	Supports de postes	41	RETRAITS DE POSTES

Les seuils :

Seuils modifiés :

Ouverture

- ❖ En maternelle : 31 au lieu de 30 ; 27 au lieu de 25 en ZEP
- ❖ En élémentaire : 27 au lieu de 25 ; 25 en ZEP au lieu de 23

Après fermeture

- ❖ En maternelle : 30 inchangé ; 25 en ZEP inchangé
- ❖ En élémentaire : 25,5 au lieu de 25 ; 23,5 en ZEP au lieu de 23

Ce projet de l'Inspecteur d'Académie traduit bien une hausse des effectifs par classe.

Changement de structures :

Concernant les projets de fusions d'écoles, nous avons rappelé à l'Inspecteur d'Académie le respect des procédures. C'est-à-dire l'avis séparé des conseils d'écoles concernés, et l'avis des municipalités.

Projets :

Chartres 2 :

- Fusion des 3 écoles du Regroupement Pédagogique Boncé (1cl) / Montainville (1 cl) / Rouvray St Florentin (1 cl) et création d'une école PRIMAIRE à 3 classes à Boncé. Attente du conseil d'écoles (prévu le 15 mars)

Chartres 4 :

- Fusion des écoles maternelle et élémentaire de Francourville et création d'une école PRIMAIRE à 5 classes avec ¼ de décharge.

- Fusion des 2 écoles élémentaires d'Houville La Branche et St Léger des Aubées et création d'une école ELEMENTAIRE à 4 classes avec ¼ de décharge.

Chartres 6 : Les deux fusions proposées initialement n'auront pas lieu... (Thivars et St Prest)

Châteaudun : La livraison de la nouvelle école pourrait avoir du retard...

- Fermeture de l'école maternelle Pergaud (2 cl.) et transfert des élèves sur l'école maternelle Prévert qui devient une école MATERNELLE à 5 classes (avant mesure de carte) avec ¼ de décharge. *Il semblerait que l'IA propose une fermeture de classe à l'occasion de la fusion*

Les fusions sont un bon moyen pour l'administration de récupérer des postes

ASH :

- ❖ RASED : 3 postes fermés : 1 G à Gallardon et 1 E Orgères en Beauce et peut être un autre poste vacant. **Le poste E de Oulins, présent en délégation, ne sera pas fermé car non vacant.**
- ❖ 1 CLIS de Henri IV transféré dans une école du centre de ville de Chartres vraisemblablement De Vlaminck
- ❖ ULIS : 2 ouvertures : une à Dreux Togourdeau et une sur Courville-sur-Eure (moyens second degré). Nous avons renouvelé la demande d'une création sur le secteur de Nogent Le Rotrou.
- ❖ IME : aucune fermeture et création de 1,5 poste (1 à l'IME de Champhol et 0,5 à André Brault)
- ❖ Création d'un TR-ASH implanté à l'IME André Brault
- ❖ Départ en formation CAPA-SH 10 postes au lieu de 11 l'an passé (les options et les candidatures feront l'objet d'une CAPD ; les orientations de l'IA vont vers : 1 DDEAS, 1 Psychologie et 8 D, nous demandons des départs en E et G)
- ❖ Pas de changement dans le nombre d'enseignants référents

ZEP:

Les dispositifs RAR sont appelés à devenir (E)CLAIR, pour le département les 2 collèges seront réunis au niveau académique pour donner leur position.

A priori l'IA ne supprimerait pas de moyens spécifiques ZEP. Pour maintenir le différentiel de moyens entre l'Éducation Prioritaire et les écoles, il envisage la suppression de maîtres surnuméraires hors ZEP (Aunay sous Aunay et J. Ferry Lucé), et le poste CRI de Pierre.

Un bel exemple de gestion de la pénurie que nous ne cautionnerons jamais. Cela va en l'encontre du projet « plus de maître que de classe ».

Décharge de direction:

Décharges de direction

Les changements de structure ont des incidences sur les décharges de direction :

- école primaire de Bouglainval : - 0.25 (de 4 à 3 cl.)
- école maternelle P. Kergomard Chartres : - 0.25 (de 4 à 3 cl.)
- école maternelle F. La Fontaine Luisant : - 0.25 (de 4 à 3 cl.)
- école élémentaire Pasteur Châteaudun : - 0,25 (de 10 à 9 cl.)

Nous avons rappelé la règle du maintien d'une décharge transitoire suite à la fermeture de classe.

- école primaire de Francourville : + 0.25 (après fusion)
- école élémentaire Houville / St Léger : + 0.25 (après fusion)
- école maternelle Prévert / Pergaud Châteaudun : + 0.25 (après fusion)

Décharges exceptionnelles

Les décharges exceptionnelles attribuées en 2010-2011 aux écoles suivantes seraient supprimées :

- Bû école primaire : - 0,25
- Champhol école élémentaire : - 0,25
- St Lubin des Joncherets 1 Le Parc école élémentaire : - 0,25
- Chartres Henri IV maternelle : - 0,25
- Dreux Condorcet : - 0,25
- Francourville élémentaire : - 0,25
- Houville la Branche élémentaire : - 0,25
- Voves élémentaire : - 0,25

Nous contestons que ces écoles puissent perdre des décharges car elles sont liées à un contexte particulier.

Les écoles suivantes bénéficieront d'une décharge exceptionnelle :

- Dreux Berthelot élémentaire : + 0,25
- Dreux Buisson : + 0,50
- Dreux Prévert-Beullac : + 0,25
- Dreux Gambetta : + 0,25
- Lucé Jean Macé : + 0,25

Situation particulière :

Maintien d'une décharge exceptionnelle (+ 0,50) pour assurer la direction unique provisoire des écoles élémentaire et maternelle de Brezolles (soit une décharge complète).

Cela veut bien dire qu'il reste deux écoles et que cela demeure une situation provisoire.

Langues vivantes:

Suppression de 3 postes d'intervenants extérieurs dans le cadre des 32 postes académiques. Création entre 4 et 11 postes fléchés langues qui s'ajouteraient au 18 existants, Pour le moment aucune école n'a encore été ciblée.

L'IA demandera que les enseignants sur les postes fléchés interviennent sur 3 classes (et plus seulement 2)...

Ces créations vont encore complexifier le mouvement des personnels. Mais aussi le fonctionnement au sein des écoles puisque ces classes verront l'intervention d'au moins trois enseignants différents.

Classe CHAD:

Transformation d'un poste d'adjoint (départ à la retraite) en postes CHAD sur l'école Jules Ferry à Chartres. L'IA nous a indiqué une erreur dans le premier document, l'implantation se fera à Chartres et non à Lucé.

Affaire à suivre:

Dreux

Dans le cadre d'une restructuration des périmètres scolaires, l'IA prévoit une fermeture à Godeau et une ouverture à St Martin

**Aucune décision de prise aujourd'hui :
l'IA n'a pas dressé la liste des écoles qui bénéficieront
d'une ouverture, ou celles qui seront victimes d'une
fermeture.**

En rouge les écoles reçues en délégation

Écoles à effectifs élevés: 20 situations pour 6 possibilités d'ouvertures au CTP du 28 Mars d'après le projet de l'IA

- Elem. J. Ferry Lucé
- Elem. H. Matisse Chartres (RRS)
- Prim. Le Grand Jardin Chartres
- Mat M. Pape Carpentier Chartres (RRS)
- Mat F. Coursaget Chartres
- Elem. M. Carême Chartres
- Elem. Aunay sou Auneau
- Elem. Pierres
- Prim. Le Gué de Longroi
- RPI Chaudon/ST Laurent La Gâtine
- Elem. Bonneval
- Prim. Vert en Drouais
- Mat G. Philippe Vernouillet (RRS)
- Elem M. Berthelot Dreux (RAR)
- Mat H. Boucher Dreux (RAR)
- Mat Tréon
- Elem. Reuil La Gadelière
- Prim. St Luperce
- RPI Coudray au perche/ Soizé/ St Bomer
- Prim. P. Langevin Nogent Le Rotrou

Écoles à effectifs élevés: citées par les délégués du personnel SNUipp-FSU

- Prim. Le Thieulin
- Prim. Thimert Gâtelles
- Prim. Tremblay les Villages
- Les deux Maternelles de St Lubin des Joncherets
- Elem Dreux St Exupéry

Écoles à effectifs faibles : 43 situations pour 30 fermetures

- Elem J. Zay Lucé (RRS)
- Elem. J. Macé Lucé
- Prim. J. Zay Mainvilliers (RRS)
- Prim. J. Jaurès Lucé
- RPI Amilly/ Cintray
- Mat Les Lutins Lucé (RRS)
- Elem. Morancez
- Prim. Nogent Le Phaye
- Prim. Boisville la St Père
- Mat Les Pierres Couvertes Chartres (RRS)
- Mat P. Kergomard Chartres
- Mat Toury
- Elem. Voves
- Prim. Berchères les Pierres
- Elem. Ch. Péguy Maintenon
- Prim. Bouglainval
- RPI Francourville / Houville / St Léger (après fusion)
- Prim. St Prest (après fusion)
- Mat St Exupéry Luisant
- Mat Les Alouettes Champfol
- Mat J. de La Fontaine Luisant
- Elem. J. Macé Châteaudun (RRS)
- Elem. Pasteur Châteaudun
- Elem. Caniaux Châteaudun
- RPI Courtalain / Langey/ St Pellerin
- Mat Prévert/Pergaud Châteaudun (après fusion) (RRS)
- Elem. La Vallée St Rémy sur Avre
- Prim. Bu
- Prim. St Lubin de la Haye
- RPI Gilles/ Guainville /Le Mesnil Simon
- Elem L. Aragon Vernouillet (RRS)

- Prim. Digny
- RPI Mézières en Drouais / Ouerre
- Prim. Garnay
- Prim. La Ferté Vidame
- Mat La Fontaine Dreux (RAR)
- Elem. M. Pagnol Nogent le Rotrou
- Prim. Coudreceau (REP)
- Prim. La Bazoche Gouet (REP)
- Prim. Authon du Perche (REP)
- RPI Souance/ Trizay/ Vichères (REP)
- RPI Fontaine Simon / Manou / Meauce
- Mat Centre Nogent Le Rotrou

C'est dans ce cadre plus que contraint que le projet de rentrée scolaire se dessine. Nous jugeons ce projet inacceptable et le rapport rendu par le CAS (Centre d'analyse stratégique) conforte notre demande de suspendre le projet de suppressions de postes. Les opérations de carte scolaire qui prévoient de supprimer 8 967 postes d'enseignants en France, 13 postes et tous les surnombres dans notre département, doivent être révisées. L'avenir des élèves est en jeu. Ils ont droit à ce que l'Etat fasse enfin de leur éducation une priorité. Une exigence qui a été au cœur du groupe de travail et des délégations de ce jeudi 17, et que nous porterons ensemble lors des manifestations du 19 mars qui se dérouleront partout en France.

Le SNUipp avec la FSU 28 ont décidé d'appeler à la manifestation Unitaire Parisienne. Au vu de notre situation géographique et de nos pratiques militantes, nous avons considéré que la mobilisation serait plus forte en allant sur Paris le samedi 19 mars.

Vos délégués au Groupe de travail : Sandrine Péricat, Hugues Villemade, Pascale Dunoyer, Bruno Baire, Sylvie Jolivet, Jean-Christophe Rétho.